

Question 7 : La section 2.3, Transmission des propositions, stipule que les propositions doivent être envoyées par télécopieur ou au moyen d'un service de télécopieur électronique ou en ligne au 1-418-556-1811. En raison de la pandémie de COVID-19, notre personnel travaille de la maison et il n'aura pas accès aux outils permettant d'effectuer un envoi par télécopieur.

Réponse 7 : Vous pouvez transmettre les propositions par courriel. L'adresse courriel est la suivante : Di.Chen@cra-arc.gc.ca. Veuillez également consulter la modification n° 002 de la DAMA.

Question 8 : Je voulais simplement savoir si la réponse à la DAMA devrait être un grand dossier ou si je devrais avoir un dossier distinct pour chaque section, p. ex. un dossier pour la section I, un dossier pour la section II, etc.

Réponse 8 : Les deux options sont acceptées.